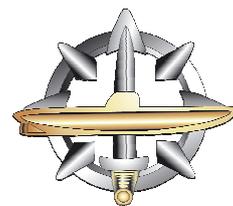
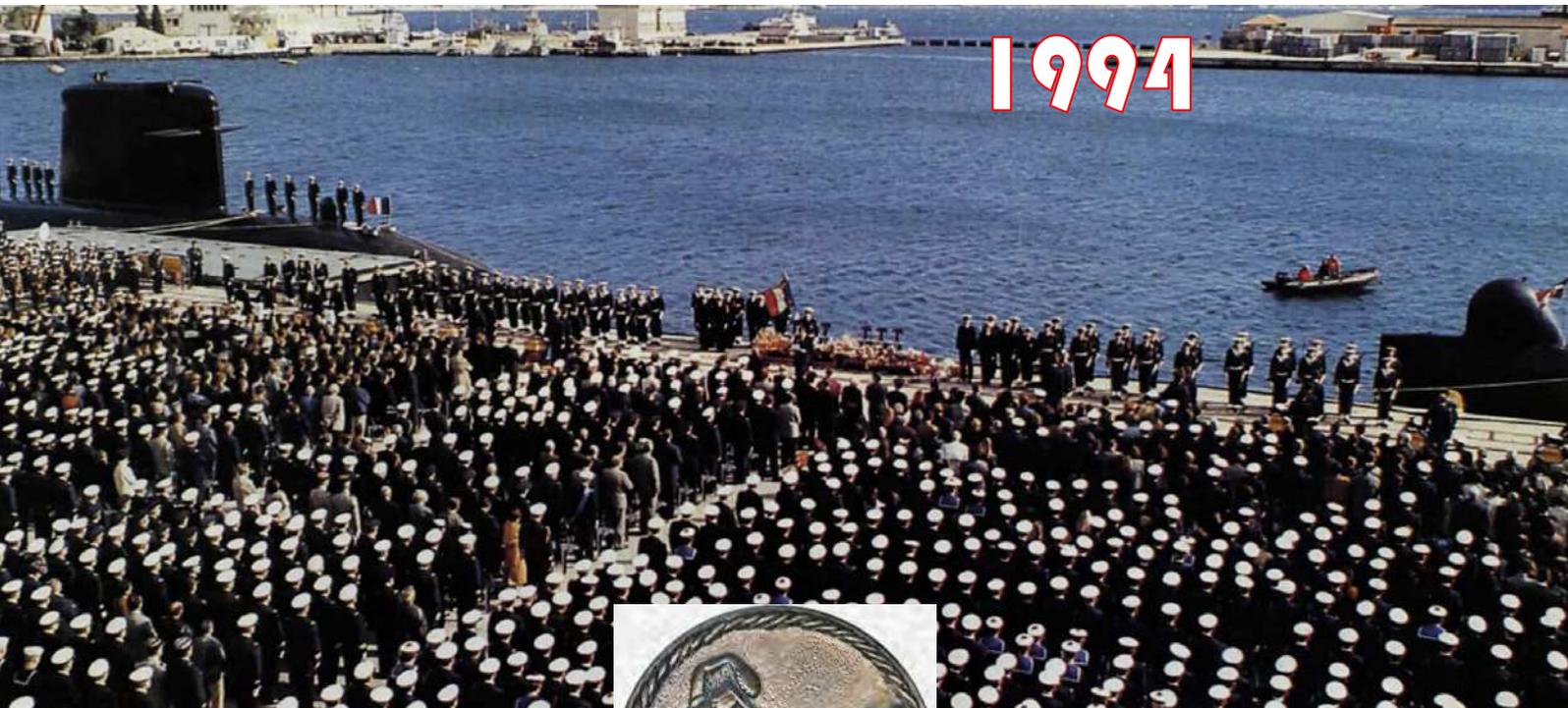


TOP LA VUE n° 35

le magazine des forces sous-marines



1994



2014

COMMEMORATION



Dans ce numéro :

- Le mot d'ALFOST 02
- Les cérémonies 04
- In Memoriam 06
- L'accident du SNA Emeraude 08
- Le mot historique 10
- En bref 12

« Ceux qui me lisent savent ma conviction que le monde temporel repose sur quelques idées très simples, si simples qu'elles doivent être aussi vieilles que lui : la croyance que le bien vaut mieux que le mal, que la loyauté l'emporte sur le mensonge et le courage sur la lâcheté... Enfin que la fidélité incarne la suprême vertu ici bas ».

Joseph Conrad

Discours prononcé le 05 avril 2014 à Toulon, par le VAE de Coriolis, ALFOST.

Monsieur l'amiral Alain Cotanéa, chef d'état-major de la marine le 30 mars 1994,

Amiral Yves Joly, préfet maritime de Toulon,

Messieurs les portes drapeaux,
Les représentants des associations, Association Générale Amicale des Sous-mariniens, Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine, Solidarité Défense. Et tous ceux qui se sont investis dans la préparation de cette journée et que je remercie vivement.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saluer la présence parmi nous, ici à Toulon devant le monument des sous-mariniens mais aussi pointe Saint Mathieu ce matin devant le mémorial aux marins morts pour la France, de 70 représentants des familles de nos 10 camarades qui périrent le 30 mars 1994. Nous sommes tous réunis ici pour vous témoigner notre soutien. Ce devoir de mémoire nous le leur devons, mais nous vous le devons, à vous aussi : enfants, épouses ou compagnes et parents. C'est pourquoi je me fais le porte parole des forces sous-marines et de la marine toute entière pour vous exprimer le respect et l'émotion qui nous habitent toujours 20 ans plus tard.

Je n'oublie pas l'équipage de l'Emeraude reconstitué quasiment au complet aujourd'hui pour l'occasion et tous ceux qui ont agi après l'accident. Nombreux sont ceux qui à l'époque se sont investis avec abnégation pour leurs frères d'armes, j'allais dire, avec dévotion, dans les jours qui ont suivi le drame. Beaucoup se retrouvent ici parmi nous : militaires ou industriels, tous sont présents pour vous dire que personne n'a oublié. La communauté des sous-mariniens est là pour témoigner de cette fraternité face aux périls et aux dangers de la mer.

Je vous transmets également les regrets du chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Rogel, qui avait prévu d'être ici avec vous, car le souvenir de ces journées est à jamais gravé dans sa mémoire mais dont l'emploi du temps n'a pas permis ce déplacement.

Le mercredi 30 mars 1994 à 10h35, le sous-marin nucléaire d'attaque Emeraude, qui naviguait en plongée entre deux exercices avec des bâtiments de surface dans le sud des îles d'Hyères, est victime d'une entrée d'eau sur un des principaux collecteurs d'eau de mer du compartiment turbo-alternateurs. En réaction, comme le prévoient les consignes de sécurité en cas d'entrée d'eau à bord d'un sous-marin en plongée, le personnel de quart au poste central de navigation-opérations et au poste central de conduite de la propulsion exécute les manœuvres d'urgence prescrites. Au cours des 100 secondes qu'a duré la remontée du sous-marin vers la surface, l'équipage a dû faire face à une conjonction de situations et d'événements dont la simultanéité ou l'enchaînement ont été particulièrement lourds de conséquences. La commission d'enquête a conclu que chacun des membres de l'équipage s'était parfaitement comporté.
Dix hommes périrent.

Ils étaient vos pères, vos époux, vos fils, vos frères. Ils étaient aussi nos frères d'arme.

Cet accident a marqué toute une génération de sous-mariniens. Il reste pour nous un amer. Il a eu un retentissement considérable et durable sur notre approche de la sécurité et la maîtrise des risques à bord des sous-marins.

Ces modifications, connues sous le nom de « suites Emeraude », sont toujours en vigueur aujourd'hui et ont été prises en compte dès la conception de la prochaine génération de SNA type « Barracuda » : elles concernent tant les caractéristiques techniques des sous-marins que les procédures mises en œuvre par les équipages ou les méthodes d'entraînement.

Aujourd'hui je suis venu vous dire que nous avons « tenu le cap », que nous avons poursuivi leur action et continuons à mener des missions opérationnelles complexes dans tous les théâtres désignés par le Livre blanc pour assurer la permanence de la dissuasion mais aussi la fonction stratégique connaissance/anticipation. Nous le faisons en équipage, comme nous l'ont appris nos anciens : cette cohésion n'a pas besoin de signes distinctifs seulement de connaissances, de confiance et d'estimes mutuelles : c'est notre plus grande richesse. Cette vocation nous l'avons librement choisie et avons accepté ces longues patrouilles loin de nos familles dans un espace confiné parce que nous adhérons totalement aux missions qui nous sont confiées. Elles sont essentielles et participent à la sécurité de la France. Cet engagement, notre engagement, est celui d'hommes vivant une aventure extraordinaire, ou seuls le professionnalisme et la cohésion d'un équipage permettent de relever les défis. Cet engagement, nous savons tous qu'il peut nous amener au don de soi : c'est l'exemple que nous ont donné les « 10 de l'Emeraude » qui se sont retrouvés ensemble dans la mort.

A la demande même des familles, cette journée du 05 avril leur est dédiée, elle est placée sous le signe de l'amitié, de la convivialité, de la mémoire et de l'espoir et non de la tristesse. C'est aussi la volonté des forces sous-marines. A l'occasion de cet hommage à nos dix camarades, je veux dire à leurs familles, si douloureusement atteintes encore aujourd'hui, que tous étaient des hommes d'exception. Comme vous, nous sommes fiers d'eux, de leur courage et de leur détermination. Nous avons la conviction qu'ils sont et seront toujours présents auprès de nous dans les moments difficiles.

Jean-Luc Alvar
Olivier Antois
Jean-Pierre Belfio
Yves Brevalle
Christian Cessac
Franck Jeannin
Laurent Thomine
Christophe Tixier
Philippe Schweitzer
Alain Valloire





Cérémonies de commémoration de l'accident du SNA Emeraude

La journée du 05 avril 2014 était dédiée, à Brest et Toulon, à la commémoration des 20 ans de l'accident de l'Emeraude.

Le samedi 05 avril 2014, s'est tenue, au monument des sous-marinières situé au jardin de la Tour Royale à Toulon, une cérémonie d'hommage aux marins disparus lors de l'accident de l'Emeraude. Le temps n'efface aucunement le souvenir d'un si tragique événement. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Forces Sous-marines ont tenu à honorer, à l'occasion de ce vingtième anniversaire, la mémoire de leurs camarades disparus.

Cette cérémonie militaire, placée sous le haut patronage du chef d'état-major de la marine l'amiral Bernard Rogel, était présidée par le vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis, commandant les Forces Sous-Marines et la Force Océanique Stratégique. Elle s'est déroulée en présence des familles des disparus, de l'ancien équipage de l'Emeraude.

L'après-midi s'est poursuivi par un échange entre les différents participants dans la cour de la tour Royale qui surplombe la rade de Toulon. Puis, les familles ont pu visiter un Sous-marin Nucléaire d'Attaque accosté au sein de la base navale à proximité de l'état-major de

l'Escadrille avant de s'entretenir de façon plus intime avec le vice-amiral d'escadre de Coriolis.

Le matin, une autre cérémonie, présidée par le capitaine de vaisseau Philippe Guégan représentant le vice-amiral d'escadre de Coriolis, avait eu lieu au cénotaphe situé pointe Saint-Mathieu sur la commune de Plougonvelin.

D'autres commémorations, organisées par les différents Centres de transmissions de la Marine (qui dépendent des Forces Sous-marines) ou bien par l'Association Générale Amicale des Sous-marinières (AGASM), ont rappelé combien ce tragique accident, survenu le 30 mars 1994 au cours d'un exercice de lutte anti sous-marine et qui avait fait 10 morts, marque encore aujourd'hui la mémoire des Forces Sous-marines.

Cette journée de communion dans le souvenir par sa solennité et sa simplicité, restera gravée dans la mémoire de ceux qui y ont participé quel que soit le lieu.

LV Thierry M.



IN MEMORIAM



Né le 23 janvier 1959 à Brest, le capitaine de corvette Jean-Luc Alvar est entré à l'Ecole Navale le 1er septembre 1979. Après la campagne d'application sur le porte-hélicoptère « Jeanne d'Arc », il embarque en 1961 sur l'avisos escorteur « Commandant Rivière » à bord duquel il dirige le service Conduite du Navire.

En 1983, il a exercé les fonctions d'officier en second sur le pétrolier « Aberwrach ». Breveté de la spécialité Armes sous-marines, il a rejoint les forces sous-marines et embarqué sur le sous-marin « Junon ».

Après 3 patrouilles sur le sous-marin nucléaire lanceur d'engins, « Le Redoutable », il a été affecté sur le sous-marin Ouessant comme officier en second.

En 1991, à l'issue du brevet d'atome, il a exercé les fonctions de commandant en second sur le sous-marin nucléaire d'attaque « Casabianca », puis pris le commandement de « l'Émeraude » le 27 octobre 1992. Il est titulaire de la médaille d'or de la Défense nationale et de la médaille Outre-mer agrafe « Liban ».



Né le 11 septembre 1961 à Brest, le lieutenant de vaisseau Olivier Antois est entré au centre de formation de Querqueville le 31 août 1981. Après son cours de Détecteur, il est affecté sur la frégate « Dugay-Trouin ». Le 1er septembre 1985 il est admis à l'Ecole Militaire de la Flotte qu'il quitte pour faire sa campagne d'application sur le porte-hélicoptère « Jeanne d'Arc » le 20 novembre 1987 avant d'embarquer sur le pétrolier ravitailleur « Marne ». A l'issue de son cours de spécialiste Energie, il embarque successivement sur les sous-marins « La Praya » et « Ouessant ». Après une formation d'atome à l'Ecole des Applications Militaires de l'Energie Atomique il rejoint l'équipage du sous-marin nucléaire d'attaque « Émeraude » le 01 avril 1993. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent et de la médaille Outre-mer agrafe « Ormuz ».



Né le 11 juin 1967 à Villeneuve sur Lot, le maître Jean-Pierre Belfiot est entré au centre de formation de Querqueville le 30 octobre 1985. Il suit ensuite successivement le brevet élémentaire puis le cours d'aptitude technique mécanicien avant d'être affecté sur la frégate « Suffren » le 04 août 1986, « l'EDIC 9051 » le 17 octobre 1988 et le porte-avions

« Clémenceau » le 26 février 1990. Il est admis au brevet supérieur de sa spécialité le 1er mars 1993 et après avoir suivi le cours préparatoire aux sous-marins nucléaires d'attaque il embarque sur le « Casabianca » le 11 octobre 1993. Il est en mission sur le sous-marin « Émeraude » le 30 mars 1994. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent et de la médaille Outre-mer » agrafes « Ormuz » et « Moyen Orient ».



Né le 03 avril 1963 à Bellaing, le second-maitre Yves Brevalle est entré à l'Ecole des mousses de St-Mandrier le 01 décembre 1979. Après une formation initiale de mécanicien il est affecté sur les porte-avions « Clémenceau » puis « Foch » avant d'être admis au cours du brevet d'aptitude technique de sa spécialité le 26 septembre 1983. Il en sort le 20 mars 1984 pour rejoindre le pétrolier ravitailleur « Meuse » puis le 25 mars 1987 le bâtiment atelier polyvalent « Jules Verne ». Le 07 juillet 1988 il embarque sur le dragueur de mines « Dalhia » avant de revenir sur le « Jules Verne » le 18 juin 1991. Rentré en métropole le 14 juillet 1992, il rejoint le cours des sous-marins nucléaires d'attaque au mois de novembre suivant avant d'embarquer sur « l'Émeraude » le 29 mars 1993. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent.



Né le 25 janvier 1965 à Paris, le premier-maitre Christian Cessac est entré dans la marine le 30 août 1983. Bachelier, il intègre directement le cours d'aptitude technique mécanicien le 07 juillet 1984 puis suit le cours préparatoire aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins avant d'être affecté sur le « Terrible » le 24 septembre 1985. Admis au brevet supérieur de sa spécialité le 05 février 1987 il rejoint à l'issue de sa formation le « Tonnant » le 07 août 1989. A compter du 18 novembre 1991, il suit la formation chef de quart propulsion sur sous-marin nucléaire d'attaque avant d'être affecté sur « l'Émeraude » le 29 mars 1993. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent.



IN MEMORIAM



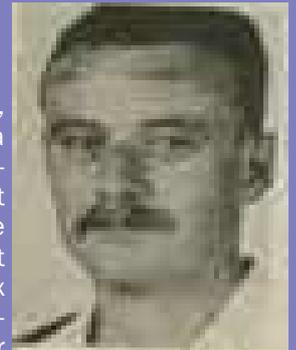
Né le 1er août 1965 à Cherbourg, le maître Laurent Thomine est entré au centre de formation de Querqueville le 05 mars 1985. A l'issue du brevet élémentaire de manœuvrier il embarque sur le dragueur de mines « Capella » le 02 juillet 1985 avant d'intégrer le cours d'aptitude technique le 05 janvier 1987. Il est affecté sur le « Redoutable » le 01 février 1988 et est admis au brevet supérieur de sa spécialité le 03 septembre 1990. A l'issue du cours il embarque sur l'avis « Premier-maître L'Her » le 09 septembre 1991. A compter du 18 mai 1992 il suit le cours préparatoire aux sous-marins nucléaires d'attaque avant d'être affecté sur « l'Emeraude » le 24 août 1992. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent.



Né le 06 juin 1962 à Orléans, le premier-maître Christophe Tixier est entré au centre de formation de Querqueville le 25 août 1980. Après son brevet élémentaire de mécanicien il est affecté sur le sous-marin « Bévéziers » le 22 juin 1981. A compter du 26 septembre 1983 il suit le cours du brevet d'aptitude technique puis une formation préparatoire à l'embarquement sur sous-marins nucléaires lanceurs d'engins avant d'embarquer sur « l'Indomptable » le 17 septembre 1984, puis sur le « Redoutable » le 02 mars 1987. Après le brevet supérieur de mécanicien auquel il est admis le 05 septembre 1988 et le cours préparatoire aux sous-marins nucléaires d'attaque, il embarque sur « l'Emeraude » le 13 mai 1991. Il suit ensuite la formation de chimiste sous-marin avant d'intégrer l'équipage d'alerte de l'Escadrille des Sous-marins de la Méditerranée. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon or.



Né le 24 mai 1965 à Pontarlier, le premier-maître Franck Jeannin est entré à l'Ecole des mousses de St-Mandrier le 28 septembre 1981. Après son cours de mécanicien il rejoint l'équipage sur sous-marin lanceur d'engins « Le Tonnant » le 05 août 1983. A l'issue du brevet supérieur mécanicien il est affecté sur la frégate « de Grasse » le 28 juillet 1986 puis sur le porte-avions « Clémenceau » le 24 juillet 1989. Après une formation à l'Ecole de navigation Sous-Marine il rejoint l'équipage d'alerte de l'Escadrille des Sous-marins de la Méditerranée le 08 février 1993. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent et de la médaille Outre-mer » agrafes « Ormuz » et « Moyen Orient ».



Né le 13 août 1965 à St-Avold, le maître Philippe Schweitzer a intégré le cours du brevet élémentaire mécanicien le 29 août 1984 puis le cours d'aptitude technique 1 an plus tard. Ayant suivi le cours préparatoire aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, il est affecté sur le « Foudroyant » le 20 octobre 1986. Il embarque ensuite sur le sous-marin « Daphné » le 16 mai 1989 avant de suivre le cours préparatoire aux sous-marins nucléaires d'attaque et d'être affecté sur le « Rubis » le 19 février 1990. Admis le 03 septembre 1991 au brevet supérieur, à l'issue de sa formation il est embarqué sur « l'Emeraude » le 08 novembre 1993. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon argent.

Né le 07 juillet 1961 à Lyon, le premier-maître Alain Valloire est entré au centre de formation de Querqueville le 02 mars 1981. Après son brevet élémentaire de mécanicien il est affecté sur « l'EDIC 9083 » le 22 juillet 1981 puis sur la frégate « Duplex » avant d'intégrer le cours d'aptitude technique puis le cours préparatoire des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et d'embarquer le 11 septembre 1986 sur le « Redoutable ». Le 05 septembre 1988 il est admis au cours du brevet supérieur de sa spécialité. Après avoir suivi le cursus de formation pour sous-marins nucléaires d'attaque, il embarque sur « l'Emeraude » le 27 février 1991. Il est titulaire de la médaille de la Défense Nationale échelon or et de la médaille Outre-mer » agrafe « Liban ».



La Marine frappée au cœur

Le commandant, un officier et deux officiers marins, tués hier matin à bord de l'«*Émeraude*» à la suite d'un accident dans le compartiment turbo-alternateur, à bord du sous-marin. Hier soir, le ministre de la Défense, François Léotard, a annoncé qu'un «*hommage solennel*» sera rendu aux victimes et en sa présence. Ce drame vient allonger la longue liste des sous-marins morts au large des côtes méditerranéennes.



Le sous-marin était en plongée au large de Toulon Dix morts à bord de l'«*Émeraude*»

de Toulon, son port d'attache.

Une voie d'eau s'est produite dans le compartiment production d'électricité où se trouvent les deux turboalternateurs du sous-marin. Ce compartiment est situé dans la partie arrière. Aussitôt, var réaction, il y a eu isolement des circuits de réfrigération... Le peur a envahi le compartiment... a expliqué hier soir le vice-amiral Philippe Roy, responsable des programmes à major de la Marine. Le défaut de refroidissement provoqué l'explosion d'un des condenseurs de vapeur entraînant les turbines productrices nécessaires à la propulsion.

pour une inspection de routine... ils ont succombé à leurs brûlures ou sont morts asphyxiés par la vapeur d'eau. L'«*Émeraude*» a été relevé à la surface. Les corps des victimes, parmi lesquelles ne figure «*aucun appelé*», ont été ramenés par hélicoptère à l'hôpital militaire Sainte-Anne de Toulon. Seuls deux noms étaient connus hier soir : ceux du lieutenant de vaisseau Olivier Antois, un Brezéville, marié, père de deux enfants, et du quartier-maître Christian Celfac, un Parisien dont la compagnie, de Ploegastel, attend un enfant.

«*La déflagration n'a causé aucun dommage à la structure nucléaire*», indique le ministre de la Défense, en soulignant que «*cet accident ne met nullement*

LA MORT A BORD DU SOUS-MARIN NUCLEAIRE «EMERAUDE»

Dix militaires ont été tués à la suite de l'explosion d'un condenseur de vapeur, alors que le sous-marin était en plongée au large de Toulon. Le ministère de la Défense a affirmé que l'accident, le premier à être meurtrier sur un sous-marin de ce type, «*ne mettait nullement en cause la sécurité nucléaire du bâtiment*».

FICHE TECHNIQUE DU SNA EMERAUDE

Sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire

- Longueur: 72,1 mètres
- Diamètre: 7,6 mètres
- Vitesse: plus de 25 nœuds (46 km/h)
- Vitesse (poids) en surface: 2 385 tonnes
- Immersion: plus de 300 mètres
- Effectif: 66 hommes, dont 8 officiers
- Tubes lance-missiles: 4
- Capacité d'emport: 14 torpilles T533 ou missiles SM39 conventionnelles
- Autonomie: 60 jours



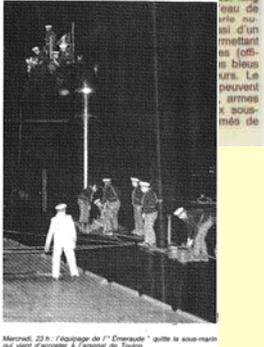
Le sous-marin Émeraude, dans sa base navale de Toulon, en Méditerranée.

Dix morts à bord du sous-marin L'«*Émeraude*» sous expertises

Le sous-marin «*Émeraude*» a repris mercredi son service à bord de la base de Toulon. C'est dans cette ville que se déroulent les opérations de réparation de l'unité. Les experts de la Marine nationale ont commencé hier à inspecter les dommages causés par l'explosion d'un condenseur de vapeur dans le compartiment production d'électricité du sous-marin.

«*Le défaut de refroidissement a provoqué l'explosion d'un des condenseurs de vapeur entraînant les turbines productrices nécessaires à la propulsion*», a expliqué hier soir le vice-amiral Philippe Roy, responsable des programmes à major de la Marine.

«*La déflagration n'a causé aucun dommage à la structure nucléaire*», indique le ministre de la Défense, en soulignant que «*cet accident ne met nullement*



Mercredi 23: l'équipage de l'«*Émeraude*» quitte le sous-marin qui vient d'être relevé à l'échelle de Toulon.

Le mercredi 30 mars 1994 au matin, le sous-marin nucléaire d'attaque *Émeraude* est en entraînement de lutte anti sous-marin dans le sud des Iles d'Hyères avec la frégate *Georges Leygues* et l'avisos *Premier-maître L'Her*.

En fin de matinée, le sous-marin est en plongée à 190 mètres d'immersion. Le commandant profite d'un temps plus calme dans le rythme de l'exercice pour effectuer une inspection de tranche programmée, depuis plusieurs semaines, pour cette journée du 30 mars. Conformément aux règlements de la Marine, ces inspections se pratiquent régulièrement à bord des bateaux. Elles permettent au commandant de visiter tous les locaux une fois par semestre pour s'assurer de leur bon état d'entretien général.

A 10h35, douze personnes se trouvent dans le local turbo-alternateur et l'inspection est en cours. Une entrée d'eau apparaît alors soudainement sur le collecteur de réfrigération eau de mer du groupe turbo alternateur. Le chef du groupement énergie, qui est présent, quitte aussitôt le local pour rejoindre au plus vite le Poste central de Conduite de la Propulsion.

Dans le même temps, comme le prévoient les consignes de sécurité en cas d'entrée d'eau à bord d'un sous-marin en plongée, le personnel de quart au poste central de navigation-opérations et au poste central de conduite de la propulsion exécute les manœuvres d'urgence prescrites :

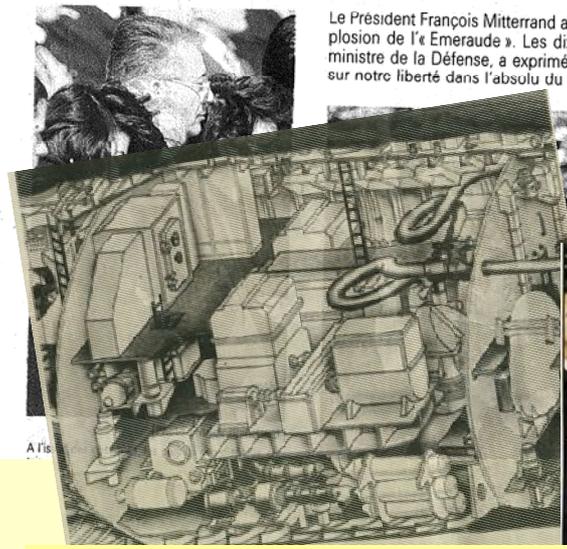
- Une montée en puissance rapide de la machine pour augmenter au plus vite la vitesse du sous-marin et regagner la surface.
- La fermeture des circuits de réfrigération eau de mer du compartiment turbo-alternateur par vannes télécommandées, pour éviter l'invasion par l'eau.
- Une chasse d'air aux ballasts pour une remontée rapide du bateau vers la surface en forte inclinaison.

L'hommage de la France aux marins de l'«Emeraude»



Jacques Ducord.)
Il avait déjà été la

Le Président François Mitterrand a présidé l'émotionnelle cérémonie de la remise des insignes de la Légion d'honneur aux dix sous-marins de l'«Emeraude». Le ministre de la Défense, a exprimé « la reconnaissance de la France pour la reconquête de notre liberté dans l'absolu du silence ».



Au cours des 100 secondes qu'a duré la remontée du sous-marin vers la surface, la recherche du maximum de puissance pour alimenter les turbines en vapeur s'est traduite par une surpression dans l'un des condenseurs du groupe turbo-alternateur, la rupture d'une tige claquante de ce condenseur qui n'était plus réfrigéré, sa déformation, et l'envahissement du compartiment par la vapeur.

Dix des onze occupants du local périssent alors par asphyxie et brûlures. Le onzième parvient à survivre en se réfugiant dans l'avant du compartiment qu'il réussira à quitter quelques minutes plus tard.

Une fois le sous-marin revenu à la surface, en même temps que les mesures de sauvegarde sont prises, les équipes de sécurité du bord accèdent au compartiment sinistré. Le sous-marin *Emeraude* demande l'aide et l'assistance médicale des bateaux militaires français alentour. Après constatation des décès, les corps seront transportés par hélicoptère à l'hôpital Sainte Anne de Toulon et une équipe de renfort en personnel est embarquée à bord du sous-marin.



Des enseignements ont été tirés de ce grave accident afin de garantir toujours plus de sécurité à bord. Ces modifications, en vigueur aujourd'hui, concernent les caractéristiques techniques des SNA, l'équipage, ainsi que les procédures et retours d'expériences.

Ce tragique accident marque encore aujourd'hui la mémoire des Forces Sous-marines.

- ### La liste des victimes
- Les dix victimes de l'accident du sous-marin « Emeraude » sont tous des militaires de carrière et représentent toutes les catégories de personnel.
- Capitaine de corvette **Jean-Luc Alvar**, commandant du navire, 36 ans, marié, quatre enfants.
 - Lieutenant de vaisseau **Olivier Antois**, adjoint énergie, 32 ans, marié, deux enfants.
 - Premier maître **Franck Jeannin**, mécanicien, 28 ans, marié, un enfant.
 - Premier maître **Alain Valloire**, mécanicien moteur, 32 ans, marié, deux enfants.
 - Premier maître **Christophe Tixier**, mécanicien, 31 ans, célibataire.
 - Maître **Christian Cassac**, mécanicien, 29 ans, célibataire.
 - Maître **Laurent Thomine**, navigateur, 28 ans, célibataire.
 - Maître **Jean-Pierre Belfio**, mécanicien, 26 ans, marié, sans enfant.
 - Maître **Philippe Schweitzer**, mécanicien, 27 ans, marié, deux enfants.
 - Second maître **Yves Bravalle**, mécanicien, 30 ans, célibataire.

LV Thierry M.

Dix marins Français sont morts. Devant ces mots, nous sentons tous la pauvreté, les limites, la maladresse même de toute parole.

Le silence, le recueillement, la solitude de notre tristesse conviendraient mieux au désarroi du cœur, à la révolte de la raison.

Mais la mer c'est aussi une fraternité. Le silence, le recueillement, la solitude de chacun d'entre nous, par fidélité pour eux, nous devons nous efforcer de les partager.

Avec les familles tout d'abord, rassemblées et meurtries, auxquelles j'exprime le respect et l'émotion qui habitent chacun d'entre nous.

Avec les délégations des autres sous-marins Français réunies ici dans la gravité de leur mémoire et de leur engagement.

Ils savent que la cérémonie d'aujourd'hui, c'est l'hommage de la nation tout entière, rassemblée autour de ceux qui l'ont servie.

Hommage qui va, d'abord, à chacun de ces hommes disparus : les citations qui seront lues, tout à l'heure, témoigneront de la façon exemplaire dont ils ont servi leur pays.

Hommage qui va, aussi, à eux tous réunis : à ces dix jeunes hommes, du second maître au commandant, qui se sont retrouvés ensemble dans la mort.

La vocation, le service, le monde qu'ils avaient librement choisis n'ont pas d'équivalent. Les sous-mariniers, communauté vivante et fraternelle, ces 5 000 hommes, embarqués ou à terre, composent un milieu peu connu du reste de la communauté nationale.

Ce sont les hommes de la dissuasion, et ce sont les hommes de l'action, partis de longues semaines, loin de leurs familles et des leurs, dont nul à terre, dans le trouble du quotidien, ne mesure le devoir, la rude exigence, la puissance. Pointe de diamant de notre marine, familiers de la discrétion, ils veillent sur notre liberté dans l'absolu du silence. Ils sont, au delà de nous, une France attentive qui se prolonge, veille et prévient, protège et rassure.

Tous vivent et servent dans un monde clos ; un monde confiné, un monde aveugle, difficile à comprendre par celui qui ne l'a pas choisi, qui ne l'a pas vécu.

Pour vivre et servir dans de telles conditions, il faut avoir, un jour, choisi. Il faut avoir, à un moment de sa vie, prononcé des paroles qui engagent et qui sont un don de soi. Ce don de soi dont nous sentons tous, aujourd'hui, qu'il nous dépasse et en même temps qu'il nous élève.

Espace de liberté, la mer est, aussi, un monde impitoyable et hostile. Et sous les mers, les profondeurs d'un univers étranger démultiplient les risques. A la frange de ce risque, qu'ils tutoient en permanence, les hommes des sous-marins ont été et sont, de tous les temps, des hommes d'exception.

C'est l'extraordinaire esprit d'équipe qui unit et fond, comme un même corps ces professionnels, en un équipage.

L'équipage. Le sous-marin en est l'illustration extrême. La cohésion poussée jusqu'à l'identification de tous, de ceux qu'aucune marque, qu'aucun signe ne distingue plus, à leur bateau, à leur bord.

Unis, ils le sont dans un respect mutuel, confiant, fait de connaissance et d'estimes mêlées.

Mercredi dernier, dans le début de la nuit, l'Emeraude est rentrée à Toulon. Vous l'attendiez non loin du quai, unis dans une veillée muette. Vous étiez là, dans cette attente issue du fond des temps, celle qui vient des périls et des angoisses de la mer. Vous étiez là pour témoigner en silence de votre essentielle fraternité. Equipages des autres sous-marins, matelots bases à terre, équipes de la direction des constructions navales.

Une fois l'Emeraude à quai, les manœuvres achevées, vous vous êtes rapprochés un par un de vos camarades, ces marins qui avaient, comme vous, signé un engagement envers leur pays, conclu un pacte avec le danger, accepté l'idée du sacrifice, vous les avez entourés en silence jusqu'à ne plus pouvoir vous en distinguer.

La communauté des sous-mariniers s'était reformée. Cette communauté faite de respect et de silence, elle est à l'image de ce que la France doit à ceux qui sont morts en mer. Elle est l'hommage vivant rendu à leur mémoire, à leur exemple, à leur courage.

Devant vous, femmes et compagnes de ces marins, dont je salue la mémoire, l'exemple et le courage, devant vous, leurs enfants, devant vous, leurs parents, au nom du Président de la République, au nom du gouvernement, au nom de la Défense et de la Marine, j'exprime à ces hommes la reconnaissance et l'admiration de la France.



*Le ministre d'Etat, ministre de la défense,
monsieur François Léotard
Toulon le mardi 5 avril 1994*



Aux dix de la Semaine Sainte

Ils étaient dix marins que l'obscurité des abîmes recouvrait dans la garde qu'on demande à quelques-uns des nôtres, pour le cas où notre coin de terre serait à sauvegarder.

Ils savaient manœuvrer dans des eaux toujours hostiles et revenir au port pour des joies méritées.

On ne reconnaît plus les héros ordinaires quand, l'habitude est à l'admiration des vulgaires, quand en foule, des jeunes se préfèrent vandales et n'ont, pour leur malheur, ni honneur, ni Patrie.

Au vendredi, à l'heure des ténèbres, j'ai eu, pour eux, une prière et des larmes. Qu'ils soient l'honneur de leur famille, qu'ils se sachent toujours aimés de leur Patrie terrestre.

Nous avons dix jeunes hommes, marins aux vagues de notre Histoire, ils étaient nos fils et nous les avons perdus. Qu'ils soient aux Infinis de Lumière dans l'autre Patrie qui n'est pas celle marquée en bronze sur la coque de leur navire, eux qui savaient aller aux grands fonds de la mer.

Jean Li Sen Lie

Poème publié avec l'aimable autorisation de monsieur Jean Li Sen Lie.

L'ACTU EN BREF

MUSEE DE LA MARINE DE BREST, « LES OREILLES D'OR »

Le musée de la marine de Brest a proposé lors des vacances d'hiver 2014, des activités ludiques pour les petits et les grands.

Après un parcours dans les collections exposées au Château, les enfants ont pu découvrir la vie à bord des sous-marins en compagnie d'un sous-marinier puis s'essayer au travail des mystérieuses « oreilles d'or ».

Iceberg, banc de crevettes claqueuses, ou navire ennemi, ils ont ainsi pu s'initier à la reconnaissance acoustique en environnement sous-marin. Expérience passionnante qui a ravi les jeunes moussaillons.

LV Thierry M



STAGE 'DECOUVERTE ENTREPRISE' AU CTM FRANCE SUD



Le Centre de Transmissions de la Marine France Sud, commandé par le capitaine de frégate Ludovic A., a accueilli dans ses enceintes cinq élèves de 3^{ème} du 24 au 28 février 2014 dans le cadre de leur stage découverte en entreprise. Une semaine riche en surprises pour ces collégiens de Bram et de Carcassonne qui découvraient un monde bien à part : l'armée, et plus particulièrement la marine nationale implantée depuis 1973 dans la région. Ce stage visant à faire appréhender le monde professionnel à ces jeunes gens, sert également à renforcer le lien armée-nation, et susciter, pourquoi pas, des vocations.

Damien Boissonnade du collège Grazaillles à Carcassonne, et Salma Boumaïz, Arnaud Montois, Thomas Le Coq et Julien Moreau du collège de Bram, ont eu l'occasion durant leur semaine encadrée par le maître Fabien D., de découvrir le fonctionnement des antennes qui parsèment les sites de la Lauzette et de la Régine, et des métiers aussi variés que fusilier marin, mécanicien d'armes, spécialiste des réseaux et télécommunication, marin-pompier, gestionnaire de ressources humaines, cytotécnicien, assistant de commandement, cuisinier, commis aux vivres, ... la marine nationale propose au-

jourd'hui plus de 50 métiers dans une dizaine de grands domaines d'activités, liées à des emplois en mer, dans les airs et à terre, et est présente partout dans le monde.

Ce stage leur a permis également de découvrir l'esprit d'équipage à travers une activité de cohésion et l'importance de la pratique du sport en groupe. Ils ont pu assister à l'assemblée, un cérémonial matinal sur la place d'armes où l'on effectue l'appel du personnel et la cérémonie des couleurs. Des petites formations sur les grades, l'histoire, les missions et les valeurs de la marine ont complété l'ensemble. Ainsi, le voile mystérieux qui entoure les antennes et paraboles du CTM s'est légèrement dissipé.

Il est temps pour nos jeunes marins d'une semaine de rédiger leurs rapports de stage et de présenter leur expérience aux élèves et professeurs de leurs établissements.

Bon vent, bonne mer !

CF Ludovic A.,
Commandant le CTM FRANCE SUD

L'ACTU EN BREF

« UN SOUS-MARIN CLASSIQUE... »

Haakonvern, base des sous-marins norvégiens, près de Bergen... Novembre 2013, les premières neiges... J'arrive de Toulon pour participer au cours OPSO (*operations officer*) des forces sous-marines norvégiennes. D'une durée totale de cinq semaines, ce cours prépare les chefs de quart norvégiens à leur poste de CAO. Les quatre premières semaines sont dévolues à des cours théoriques, des entraînements en simulateur et du travail de planification en groupe au cours de jeux tactiques. Au cours de la dernière semaine, à la mer, les stagiaires occupent tour à tour les fonctions de commandant (*duty captain*) sous le contrôle de l'officier entraîneur (*teacher*). Le cours OPSO est particulièrement important pour la carrière des officiers du pont (*navigators*). C'est la première fois qu'ils sont évalués en *eyes only* et que le *teacher* se prononce sur leur potentiel.



Les simulateurs *eyes only* présentent beaucoup d'intérêt et permettent indubitablement de développer une certaine aisance à l'IP. Ils permettent de considérer avec davantage de recul l'usage des THS, des cadencements et des *go deep ranges*.

La navigation par petits fonds est évidemment une autre spécialité des forces sous-marines norvégiennes. Un exercice *angles and dangles* après la prise de plongée, à 16nd, avec 20° d'assiette, 15° de bande en giration, dans un fjord large de 1500m est plutôt impressionnant, même si les tombants sont accores et qu'il y a 500m de fond au centre du fjord. La sécurité est en outre renforcée par la présence d'un nouveau sonar d'évitement de mines.

Quant au schnorchel, un grand nombre d'idées préconçues n'ont pas résisté à la confrontation avec la réalité ! Sous menace sous-marine ou MPA, les créneaux sont très courts. Et sous forte menace air, il est tout à fait possible de charger seulement quelques minutes mais très régulièrement. Il existe enfin de nombreuses tactiques pour échapper à d'éventuels pisteurs !

Je ne regrette pas du tout cet échange très riche qui m'a permis de découvrir le fonctionnement d'un SSK, avec ses traditions (bannette chaude, douche consignée...), ses contraintes (*what is the battery capacity ?!*) et ses atouts (discrétion, petits fonds...) Petit parfum de nostalgie...

Lieutenant de vaisseau Aymeric S.

EN ESCALE A DJIBOUTI...

Janvier 2014 en escale à Djibouti, nous sommes certes marins mais nous sommes sous-marinières avant tout et nous souhaitons laisser une bonne image des sous-marins car nos passages en ZMOI y sont brefs et rares. Aussi nous n'avons pas hésité à faire visiter notre sous-marin aux FFDJ basées ici quelque soit le corps d'armée, et faire de l'humanitaire dans une des écoles de la ville. Peinture et 'huile de coude' nous ont permis de redonner un « coup de jeune » à celle-ci sans omettre de laisser une preuve de notre passage très apprécié, tant par la population, que par les militaires, que nous remercions de leurs accueil chaleureux et leurs services rendus. Nous ne serons probablement pas les prochains à retourner là-bas mais ceux qui iront seront bien accueillis.

PM Cyril C.





BCRM de Brest
EM ALFOST
CC 900
29240 BREST CEDEX 09

Téléphone : 02 98 22 98 05
Télécopie : 02 98 22 97 37
Messagerie :
cabinet.alfost@marine.defense.
gouv.fr

Directeur de la publication :
ALFOST
Imprimerie :
CPAO ENSM/Brest

Retrouvez-nous sur le site internet de
la défense : [marine
nationale/organisation/forces/forces
sous-marines/magazine/Top la vue](http://marine.nationale/organisation/forces/forces-sous-marines/magazine/Top%20la%20vue)



**Quelques
adresses
utiles**

Agasm—section Minerve
Cercle de la Marine
Rue Yves Collet
29240 Brest Armées
www.agasm-minerve.fr

Agasm—section Rubis
Adresse courrier :
145 chemin de la Majourane
83200 Toulon
Siège social :
Salle Jean Baptiste Fouquet,
place Louis Charry
83200 Toulon
<http://www.sectionrubis.fr>

L'école de navigation sous-
marine de Brest sur le site inter-
net de la défense :
www.defense.gouv.fr
Chemin : [marine/ecole/ecole
sous-marine/brest](http://marine/ecole/ecole-sous-marine/brest)

Crédits photographiques :

Marine nationale : pages 1, 2, 3, 4,
5, 6, 7, 10, 11, 13, 14.

Pages 8, 9 : différents sites internet
(droits réservés).

Page 12 : (haut de page) photogra-
phies Musée de la Marine à Brest.



Remerciements

*Les Forces Sous-marines remercient particulièrement les associations et entités sui-
vantes, sans lesquelles cette journée d'hommage n'aurait pas été possible :*

- L'Association Générale Amicale des Sous-mariniérs
- Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine
- Solidarité Défense
- DCNS Group
- Cercles et Foyers de Toulon
- GSBDD Toulon.